

---

**CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**  
**Séance du 9 février 2017 à 18h30 heures,**  
**Au siège de GRAND LAC**

---

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

1	AIX-LES-BAINS	T	Dominique DORD	
2	AIX-LES-BAINS	T	Marina FERRARI	Pouvoir d'Isabelle MOREAUX-JOUANNET
3	AIX-LES-BAINS	T	Renaud BERETTI	
4	AIX-LES-BAINS	T	Michel FRUGIER	Pouvoir d'Aurore MARGAILLAN
5	AIX-LES-BAINS	T	Claudie FRAYSSE	Pouvoir de Nicolas POILLEUX
6	AIX-LES-BAINS	T	Joaquim TORRES	
7	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Marc VIAL	Pouvoir de Jérôme DARVEY
8	AIX-LES-BAINS	T	Christiane MOLLAR	
9	AIX-LES-BAINS	T	Evelyne FORNER	
10	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Claude CAGNON	Pouvoir de Pascal PELLER
11	AIX-LES-BAINS	T	Nicolas POILLEUX	Départ après la 28 <sup>ème</sup> délibération
12	AIX-LES-BAINS	T	Thibaut GUIGUE	Départ après la 15 <sup>ème</sup> délibération
13	AIX-LES-BAINS	T	André GIMENEZ	
14	AIX-LES-BAINS	T	Fabrice MAUCCI	
15	LA BIOLLE	T	Blandine BELLANCA	
16	LA BIOLLE	T	Fabien COUDURIER	
17	BOURDEAU	T	Jean-Marc DRIVET	
18	LE BOURGET DU LAC	T	Marie-Pierre FRANCOIS	
19	LE BOURGET DU LAC	T	Françoise CARON	
20	LE BOURGET DU LAC	T	Pierre HOCHARD	
21	BRISON SAINT INNOCENT	T	Jean-Claude CROZE	
22	BRISON SAINT INNOCENT	T	Florence DUNOYER	
23	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T	Nicole FALCETTA	
24	CHANAZ	T	Yves HUSSON	
25	CHINDRIEUX	T	Marie-Claire BARBIER	
26	CONJUX	T	Claude SAVIGNAC	
27	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Nicolas JACQUIER	
28	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Danièle BEAUX-SPEYSER	
29	ENTRELACS	T	Bernard MARIN	
30	ENTRELACS	T	Claude GIROUD	
31	ENTRELACS	T	Yves GRANGES	
32	ENTRELACS	T	Christophe DERIPPE	
33	ENTRELACS	T	Jean-François BRAISSAND	
34	ENTRELACS	T	Henri GARNIER	
35	GRESY-SUR-AIX	T	Robert CLERC	Pouvoir de Colette GILLET
36	GRESY-SUR-AIX	T	Elisabeth ASSIER	
37	GRESY-SUR-AIX	T	Didier FRANÇOIS	
38	MERY	T	Eudes BOUVIER	
39	MERY	T	Nathalie FONTAINE	
40	LE MONTCEL	S	Robert COLICCI	
41	MOTZ	T	Olivier BERTHET	
42	MOUXY	T	Gabrielle KOEHREN	
43	ONTEX	S	Nadine BELAOUS	
44	PUGNY-CHATENOD	T	Jean-Guy MASSONNAT	
45	RUFFIEUX	T	Olivier ROGNARD	
46	SAINT OFFENGE	T	Bernard GELLOZ	
47	SAINT OURS	T	Christian REBELLE	
48	SAINT PIERRE DE CURTILLE	T	Sylvie L'HEVEDER	
49	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	T	Denise DE MARCH	

# GRAND LAC

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
DU LAC DU BOURGET

50 TRESSERVE	T Jean-Claude LOISEAU	Pouvoir de Corinne CASANOVA
51 TRESSERVE	T Annie MOULIN	
52 TRESSERVE	T Eric COURSON	
53 TREVIGNIN	T Gérard GONTHIER	
54 VIONS	T Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET	
55 VIVIERS-DU-LAC	T Robert AGUETTAZ	Pouvoir de Martine SCAPOLAN
56 VOGLANS	T Yves MERCIER	
57 VOGLANS	T Martine BERNON	

28 communes présentes

## Autres présents non votants :

Michel GOUDOUNEIX	Directeur Général des Services
Frédéric GIMOND	Directeur Général Adjoint des Services
Martine REVOL	Directrice de cabinet
Françoise GRAVIER	Directrice pôle Ressources
Laurent LAVAISSIERE	Directeur du pôle Développement
Christophe PIRAT	Directeur des services à la population
Christophe TOUZEAU	Directeur du pôle Eau
Olivier VERDENAL	Responsable du service Finances
Estelle COSTA de BEAUREGARD	Responsable juridique/Assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 2 février 2017 à laquelle était joint un dossier de travail de 261 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 56 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 57 présents (55 titulaires et 2 suppléants), et 64 votants.

*FINANCES*

**AE/CP 011 – Schéma directeur des eaux pluviales – Ouverture**

*Vu l'article L2311-3-I du Code Général des Collectivités Territoriales,*

Monsieur le président propose au Conseil communautaire de gérer l'étude relative au schéma directeur des eaux pluviales en AE/CP.

Au sens du Code Général des Collectivités Territoriales :

- L'Autorisation d'engagement (AE) constitue la limite supérieure pouvant être engagée pour le financement des investissements.
- Les Crédits de Paiement (CP) représentent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées annuellement sur les AE correspondantes.

La gestion en AE/CP offre :

- Une vision pluriannuelle de la programmation des projets par un affichage du coût global,
- Une lisibilité améliorée du budget par l'inscription uniquement des dépenses à réaliser sur l'année,
- Une gestion assouplie des programmes par la suppression des reports de crédits en N+1 avant le vote du budget.

L'AE/CP présente l'avantage d'une projection pluriannuelle, tandis que le budget n'offre qu'une vision limitée à l'exercice comptable (principe d'annualité).

L'adoption, la modification, l'annulation d'AE/CP se traduira par le vote d'une délibération en Conseil.

Le montant de l'Autorisation d'Engagement est chiffré à 630 000 euros TTC.

**OPERATION**

Intitulé de l'opération :	<b>Schéma Directeur des eaux pluviales</b>
Budget :	<b>PRINCIPAL</b>
Imputation analytique :	<b>163 - Eaux pluviales (fonctionnement)</b>
Montant de l'étude :	<b>630 000 euros TTC</b>

**DEPENSES**

**proposé**

Dépenses programmées 2017	315 000,00
Dépenses programmées 2018	315 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>630 000,00</b>

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- AUTORISE l'ouverture de l'autorisation de programme.

Aix-les-Bains, le 9 février 2017

Le Président,  
Dominique DORD



- |                             |
|-----------------------------|
| - Délégués en exercice : 70 |
| - Présents : 56             |
| - Votants : 63              |
| - Pour : 63                 |
| - Contre : 0                |
| - Abstention(s) : 0         |
| - Blanc : 0                 |

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :** AE/CP 011 - Schéma directeur des eaux pluviales - Ouverture

---

**Date de transmission de l'acte :** 13/02/2017

**Date de réception de l'accusé de réception :** 13/02/2017

---

**Numéro de l'acte :** d1701 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20170209-d1701-DE

---

**Date de décision :** 09/02/2017

**Acte transmis par :** Estelle COSTA DE BEAUREGARD

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 7. Finances locales  
7.10. Divers